

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 25 juin 2026 à 18h30
Au Grand Salon de l'Hôtel de Ville

- **ORDRE DU JOUR** -

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 5 juin 2026

COMMUNICATION DE DÉCISIONS

➤ **A l'Établissement de tarifs (alinéa 2) :**

N°2026/89 D'approuver la tarification mise en place, par le biais de forfaits ou de prix unitaires, des charges de consommation d'eau, de chauffage et d'électricité pour l'année 2025 des logements communaux situés dans l'enceinte d'écoles communales ou raccordées à celles-ci.

N°2026/105 D'approuver les tarifications applicables pour la location de stand ou la participation à l'atelier d'écriture dans le cadre du festival Les Imaginales édition 2026.

➤ **A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

N°2026/86 D'approuver un marché pour une prestation artistique dans le cadre de l'exposition photos *Habiter* qui s'est déroulée du 6 mars au 8 mai 2026 à La Filature, avec la Maison de l'architecture de Lorraine.

N°2026/90 D'approuver un marché pour la réalisation d'une fresque au niveau de la palissade de chantier de la Basilique Saint-Maurice suite à sa restauration, avec Clarisse DUFAUX et Olwenn KERNE, dans le but de faire de cette palissade un espace de médiation en lien avec l'histoire de la ville, l'architecture et le chantier.

N°2026/93 D'approuver un marché pour la production de l'exposition BABAYAGA PEPPERLAND dans le cadre du festival Les Imaginales édition 2026, avec la société LOOKTACOM.

N°2026/96 D'approuver un marché pour une prestation de service de protection civile afin d'assurer la sécurité et les premiers secours dans le cadre du festival Les Imaginales et ses Nocturnes édition 2026, avec la société Protection Civile des Vosges.

N°2026/108 D'approuver un marché pour une prestation de service de gardiennage dans le cadre du festival Les Imaginales et ses Nocturnes édition 2026, avec la société LABEL SECURITE.

- N°2026/114 D'approuver un accord-cadre à bons de commande relatif à des prestations techniques pour des spectacles de vidéo, son et lumière dans le cadre des Nocturnes des Imaginales édition 2026, avec la société ORA AUDIOLIGHT.
- N°2026/97 D'approuver un marché relatif à une mission de diagnostic pour la réalisation de travaux de réfection des toitures de la Maison des Gardes du parc du Château classées monument historique, avec Monsieur Pierre BORTOLUSSI, Architecte en Chef des Monuments Historiques.
- N°2026/99 D'approuver un marché pour le renouvellement de la solution de gestion des mises à jour et d'assistance à distance des terminaux du parc informatique de la Ville d'Epinal, avec la société WANPULSE.
- N°2026/106 D'approuver un marché pour la conception et la réalisation de spectacles pyrotechniques, avec la société SAS ARTIFICES SPECTACLES ET COMPAGNIE comme suit :
- Spectacle du 13 juillet 2026
 - Spectacle du 5 décembre 2026.
- N°2026/110 D'approuver un marché pour l'achat de matériels destinés à la création d'un arrosage automatique au Parc du Cours dans le cadre des travaux de réaménagement, avec la société PUM.
- N°2026/119 D'approuver un marché pour une prestation de service d'animation d'une intervention artistique et de création de cartes imprimées en écho à l'exposition *Frans Masereel* au Musée de l'Image à l'occasion des Journées du Patrimoine 2026, avec le collectif Papier Gâchette.
- N°2026/127 D'approuver un marché pour la pose d'un revêtement après purge en enrobé dans le cadre de l'entretien de la couche de roulement de la rue de la Préfecture à Epinal, avec la société COLAS.
- N°2026/129 D'approuver un marché pour l'achat de panneaux d'interdiction de stationner, avec la société MENZER SIGNALISATION.
- N°2026/130 D'approuver un marché pour l'achat d'une machine de marquage routier, avec la société EUROLINERS.

➤ **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**

- N°2026/87 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition d'un local d'une superficie d'environ 39m² situé à la Maison des Associations, sise quartier de la Magdeleine à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association des Anciens du 18^{ème} Régiment de Transmissions (preneur).
- N°2026/88 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux d'une superficie totale d'environ 80m² situés à la Maison des Associations, sise quartier de la Magdeleine à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association UNAFAM (preneur).
- N°2026/100 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux d'une superficie totale d'environ 22m² situés 3 place d'Avrinsart à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Société de Saint Vincent de Paul (preneur).

- N°2026/101 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux d'une superficie totale d'environ 51m² situés à la Tour T2 sise 1 place d'Avrinsart à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Les Scooters Spinaliens (preneur).
- N°2026/102 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux d'une superficie totale d'environ 162m² situés à la Tour T2 sise 1 place d'Avrinsart à Epinal, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Relais Amical Vosges (preneur).
- N°2026/118 D'approuver la conclusion d'un bail pour l'installation, l'exploitation et la maintenance d'une antenne de téléphonie mobile sur le parking du stade de la Colombière, entre la Ville d'Epinal (bailleur) et la société TOTEM France (preneur).
- **A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :**
- N°2026/94 D'approuver l'avenant n°2 à l'acte de création de la régie d'avances de la Direction Culture et Patrimoine dans le but de modifier les montants d'avance fixe et complémentaire afin de mieux répondre aux dépenses liées aux résidences d'artistes.
- **A la fixation des rémunérations et au règlement des frais d'honoraires des avocats, notaires, commissaires de justice et expert (alinéa 11) :**
- N°2026/92 D'approuver la désignation d'un avocat, Maître Jean GEHIN du cabinet G2A Avocats ou son représentant, ainsi que le paiement de ses honoraires dans le cadre de la phase judiciaire de la procédure d'expropriation de l'immeuble situé 25 rue d'Ambrail à Epinal.
- **A l'attribution de subventions (alinéa 26) :**
- N°2026/95 D'approuver deux demandes de subvention pour le financement des cérémonies commémoratives du 400^{ème} anniversaire de la Marine nationale, auprès du :
- Ministère des armées
 - Souvenir Français.
- N°2026/107 D'approuver deux demandes de subvention pour le financement du projet de création d'une cuisine au sein du restaurant scolaire de l'école Jean Macé dans le cadre du développement du Projet Alimentaire Territorial, auprès du :
- Conseil régional Grand Est
 - Conseil départemental des Vosges.
- N°2026/111 D'approuver une demande de subvention pour le financement de la réfection du mur de l'avenue des Templiers, auprès du Conseil départemental des Vosges.

1 - PÔLE RESSOURCES

1.1 – AFFAIRES FINANCIERES

1.1.1 - Désignation d'un président de séance pour le vote du compte administratif de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal est amené à désigner son président de séance pour le vote des délibérations relatives à l'approbation du compte administratif du budget 2025.

1.1.2 - Compte administratif 2025

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur l'approbation du compte administratif du budget 2025.

1.1.3 - Affectation des résultats 2025

Suite à la présentation du compte administratif 2025 et, conformément aux dispositions des instructions M57, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'affectation des résultats du compte administratif 2025.

1.1.4 - Programme des travaux patrimoniaux de la forêt communale pour l'année 2026

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le programme de travaux en forêt pour l'année 2026, établi avec l'Office National des Forêts.

1.1.5 - Tarifs municipaux

Le Conseil Municipal est amené à approuver le livret des tarifs municipaux 2026-2027.

1.1.6 - Versement de subventions d'accompagnement aux associations spinaliennes pour la location des salles de spectacle de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de six subventions d'accompagnement pour la location de salles de spectacles appartenant à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, comme suit :

- À l'association des Concerts Classiques d'Epinal
- À l'Association CCFD Terre Solidaire
- À la MJC Savouret
- À l'Association des Amis du Théâtre Populaire
- A l'Association des Jeunesses Musicales de France d'Epinal
- À l'association Agir Ensemble.

1.2 - AFFAIRES JURIDIQUES

1.2.1 - Attribution de la délégation de service public relative au réseau de chaleur sur la Ville d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'attribution de la délégation de service public relative au réseau de chaleur sur la Ville d'Epinal à partir du 1^{er} octobre 2026.

1.2.2 - Avenant n°11 au contrat de délégation de service public relatif au stationnement payant avec Q-Park

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'avenant n°11 au contrat de délégation de service public relatif au stationnement payant avec la société Q-Park afin d'intégrer l'évolution des modalités de paiement du stationnement par le biais d'applications.

1.2.3 - Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le règlement intérieur applicable à l'Assemblée délibérante pour la nouvelle mandature 2026-2032.

1.2.4 – Désignation d'un référent déontologue

Le Conseil Municipal est amené à approuver la désignation d'un référent déontologue chargé d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques aux conseillers municipaux de la Ville, et ce, jusqu'au 30 juin 2029.

1.2.5 - Désignation des membres du Conseil Municipal

1.2.5.1 - Désignation d'un membre du Conseil Municipal auprès du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier d'Epinal

Le Conseil Municipal est amené à approuver la désignation d'un membre du Conseil Municipal auprès du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier d'Epinal.

1.2.5.2 - Désignation de représentants auprès de l'association AMORCE

Le Conseil Municipal est amené à approuver la désignation des membres du Conseil Municipal auprès de l'association AMORCE.

1.2.5.3 - Désignation de représentants auprès du groupement d'intérêt public LIMEDIA

Le Conseil Municipal est amené à approuver la désignation des membres du Conseil Municipal auprès du groupement d'intérêt public LIMEDIA.

1.2.5.4 - Désignation des élus dans les instances

Le Conseil Municipal est amené à désigner des délégués dans deux commissions spécialisées :

- La Commission Commande publique, services à la population, participation, concertation
- La Commission Education Jeunesse.

1.2.6 - Lancement d'un appel à projet concernant l'occupation et l'exploitation de l'Imagerie d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le lancement d'un appel à projet concernant l'occupation et l'exploitation de l'Imagerie d'Epinal à un opérateur extérieur.

2 - POLE ATTRACTIVITE

2.1 - AFFAIRES CULTURELLES

2.1.1 - Convention de partenariat dans le cadre de Rues et Cies

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de partenariat avec la société ORA AUDIOLIGHT pour la mise à disposition de structures scéniques dans le cadre du festival Rues et Cies qui se déroulera du 13 et 14 juin 2026.

2.1.2 - Convention de partenariat avec la Souris Verte

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de partenariat avec la Souris Verte visant à définir les modalités des soutiens apportés dans le cadre du programme d'animations culturelles et d'aide à la création artistique.

2.1.3 - Convention annuelle d'objectifs avec la Lune en Parachute

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention annuelle d'objectifs entre la Ville d'Epinal et l'association la Lune en Parachute, dans le but de continuer le soutien de nouveaux axes de développement pour l'association.

2.2 - AFFAIRES EVENEMENTIELLES

2.2.1 - Convention de partenariat avec la Société des membres de la Légion d'Honneur

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de partenariat avec la Société des membres de la Légion d'Honneur relative à la mise à disposition de l'Espace Cours pour l'organisation de leur Assemblée Générale le samedi 4 juillet 2026.

2.3 - AFFAIRES COMMERCIALES

2.3.1 - Convention d'occupation du domaine public du Marché Couvert

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention d'occupation du domaine public avec Monsieur Eric LAPORTE pour l'occupation des cellules 2, 3 et 16 du Marché Couvert le temps des travaux d'aménagement nécessaires à l'exploitation du local, représentant une durée de 4 mois.

3 - AFFAIRES SECURITAIRES

3.1 - Convention de partenariat entre la Ville d'Epinal et l'Etat relative à la vidéoprotection et au déport d'images

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de partenariat avec l'Etat relative à la vidéoprotection et au déport d'images vers les services de la Police nationale ainsi que vers le centre opérationnel départemental.

4 - POLE AMENAGEMENTS

4.1 - AFFAIRES FONCIERES ET FORESTIERES

4.1.1 - Désignation d'adjoints représentant la collectivité pour la signature d'actes en la forme administrative

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la désignation d'adjoints représentant la collectivité pour la signature d'actes en la forme administrative dans le cadre de la gestion du patrimoine foncier.

4.1.2 - Autorisation de prêt à usage de locaux par l'association territoriale des PEP Lor'Est au profit du Centre Psychothérapique de Nancy

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser la mise à disposition d'une partie des locaux utilisés par l'association territoriale des PEP Lor'Est sis 43 rue du Struthof à Epinal au profit du Centre Psychothérapique de Nancy pour les besoins du Centre Ressource Autisme (CRA).

4.1.3 – Cession du terrain du futur auditorium et suppression d’une servitude

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la modification du prix de vente de la parcelle cadastrée AB 999 nécessaire à la construction du nouvel Auditorium, avec la Communauté d’Agglomération d’Epinal (CAE), ainsi que la suppression d’une servitude grevant le terrain.

4.1.4 – Convention de mandat de facturation par l’ONF

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de mandat de facturation avec l’Office National des Forêts (ONF) dans le but de permettre à l’ONF d’émettre et de transmettre les factures de vente de bois issu des forêts communales via la plateforme Chorus Pro.

4.2 - CADRE DE VIE

4.2.1 - Convention avec le SICOVAD pour l’apport et la valorisation de déchets verts par compostage

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention avec le SICOVAD relative à l’apport et à la valorisation par le biais du compostage des déchets verts générés dans le cadre de la gestion des espaces verts de la Ville.

5 - AFFAIRES ENFANCE ET JEUNESSE

5.1 - Carte scolaire – année scolaire 2026-2027

Le Conseil Municipal est amené à prononcer un avis sur les mesures envisagées dans le cadre du projet de carte scolaire pour la rentrée scolaire de septembre 2026.

5.2 – Convention « Notre Ecole, faisons-la ensemble »

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention de partenariat entre la Ville d’Epinal et l’Etat pour la période 2025-2026 relative au fonds d’innovation pédagogique « Notre Ecole, faisons-la ensemble » pour le projet porté par l’école maternelle Louis Pergaud, dont l’objectif est de financer des initiatives nouvelles et collectives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves.

6 - PÔLE RESSOURCES

6.1 - AFFAIRES TECHNIQUES

6.1.1 - Avenant n°17 au marché d’exploitation des installations thermiques et aérauliques

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l’avenant n°17 au marché d’exploitation des installations thermiques et aérauliques avec la société ENGIE SOLUTIONS, dans le but de mettre en place une nouvelle tarification du combustible gaz pour l’ensemble des sites ainsi que la suppression de la prestation P3 sur le site de la piscine d’été de Bitola.

6.1.2 - Demande de subvention relative au plan des mobilités phase 2026 - DSIL

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une demande de subvention pour le financement du plan des mobilités phase 2026, auprès de l’Etat.

6.1.3 - Rejet du transfert de la compétence éclairage public au SDEV

Le Conseil Municipal est appelé à refuser le transfert de la compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV) suite à la consultation des communes adhérentes.

6.2 - SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUES

6.2.1 - Répartition du capital social de la SPL X-DEMAT

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la répartition du capital social de la société publique locale (SPL) X-DEMAT et à donner pouvoir au représentant de la collectivité de voter cette nouvelle répartition lors de l'Assemblée générale

6.3 - RESSOURCES HUMAINES

6.3.1 - Adoption de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Le Conseil Municipal est amené à approuver la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale qui a pour but de soutenir l'égalité des genres par le biais de différentes actions.

6.3.2 - Formation des élus municipaux

Le Conseil Municipal est appelé à fixer le montant alloué chaque année au budget pour la formation des élus municipaux.

6.3.3 - Protection fonctionnelle au bénéfice d'un élu

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la non-opposition à l'octroi de la protection fonctionnelle accordée à un élu municipal.